

Une autre fois, elle lui demanda s'il était sorti de la citerne, parce que depuis trois jours elle ne l'y voyait plus.

Oh ! non, répondit-il ; et pour preuve, regarde !

Et elle vit aussitôt cette citerne d'où sortaient toujours d'épais nuages d'une noire fumée et des flammes ardentes. Il était en même temps si triste, son pauvre père, en s'écriant : *J'ai soif ! J'ai soif !*

Le jour des âmes, il parut sourire et dit à la Sœur : *Nous avons été bien soulagés aujourd'hui ; un grand nombre d'âmes sont allées au Ciel !*

Vers ce même temps, le défunt apparut à une autre religieuse de la communauté. Cette Sœur souffrait beaucoup de la crainte où elle était que son père, mort presque subitement et sans avoir reçu les sacrements, pouvait bien être damné pour avoir longtemps vécu loin de la pratique de ses devoirs.

*Votre père est sauvé, lui dit l'apparition, mais il est encore condamné à vingt ans d'un terrible Purgatoire. Cependant, je dois ajouter, pour votre consolation, que votre petite Sœur N*** vient d'être délivrée des flammes et est entrée au ciel*

Remarquons, en passant, que cette enfant, à peine âgée de huit ans, était déjà morte depuis treize ans ; mais une mauvaise éducation, jointe sans doute aux tristes exemples du foyer domestique, lui avait valu, dans un si jeune âge, une si longue expiation. Quant au père, il ne serait pas téméraire d'attribuer son salut inespéré et sa conversion à l'article de la mort aux mérites de la religieuse sa fille. Que ne peut, en effet, la prière assidue du juste, s'écrie l'apôtre saint Jacques : *multum enim valet deprecatio justi assidua.*

Quelques jours après cette vision, la Sœur Marie-Séraphine, sur l'ordre de son confesseur, demanda au défunt s'il avait réellement apparu à cette religieuse pour lui donner l'heureuse nouvelle que son père était en Purgatoire. Il lui répondit affirmativement par deux fois. Un peu plus tard,